

FAIRE LA DIFFÉRENCE

dans la vie des citoyens africains





Mme Rekia Mahamoudou
Directrice p.i. - Administration et
gestion des ressources humaines

En guise d’introduction des thèmes traités dans ce magazine, qui est le troisième numéro de la série présentant les activités sur le terrain de l’Union africaine, je voudrais citer deux éminents dirigeants africains. En parlant d’éducation, Nelson Mandela a déclaré : « *L’éducation est l’arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde* ». En ce qui concerne le rôle de la culture, Ahmed Sékou Touré a, pour sa part, dit que « *Nous devons aller à la base de notre culture, non pas pour y rester, non pas pour y être isolés, mais pour y puiser force et consistance* ».

Nos Pères fondateurs se sont basés sur ces idéologies, pour améliorer l’éducation et promouvoir la culture, afin de développer l’Afrique. Grâce à ces efforts déployés il y a plusieurs décennies, l’Agenda 2063- le cadre stratégique pour le développement de l’Afrique- priorise, aujourd’hui, ces thèmes sous les Aspirations 1, 5 et 6.

Toutefois, les aspirations et les initiatives ne sont pas la finalité de ces visions ; elles doivent produire des résultats concrets par le biais d’activités sur le terrain.

Ce 26e numéro de SANKOFA vise ainsi à mettre en lumière les actions sur le terrain en matière d’éducation et promotion de la culture. De plus, il présentera leurs acteurs et surtout leurs cibles. En effet, le cœur de tout effort de développement sur le continent est l’être humain, le citoyen africain.

Bonne lecture! ●

Éditorial	02
Chiffres clés	03
Thème : investir dans les compétences et l’identité des citoyens africains pour améliorer les conditions de vie à travers le continent	04
AUDA-NEPAD : Programme pour le développement des compétences et l’employabilité	06
AU/CIEFFA : Centre international pour l’éducation des filles et des femmes en Afrique - de l’Union africaine	10
IPED : Institut panafricain d’éducation pour le développement	14
ACALAN : Académie africaine des langues	18
CELHTO : le Centre d’études linguistiques et historiques par tradition orale	22
Opinion- Se servir du football afin d’éduquer et autonomiser les enfants de Chainda – Lusaka	26
Opinion- Une éducation manquée : l’impact de la guerre et des conflits sur les enfants	28



« *Bato Malamu Sankofa Wata-Wata* » est une combinaison de trois langues africaines : Lingala (Bato Malamu- Bonnes gens), Asante Twi (Sankofa- retour à la bonne histoire), et Hausa (Wata-wata- mensuel).

Cette publication est une revue interne de l’Union africaine éditée et publiée par la direction de l’administration et de la gestion des ressources humaines avec l’appui du projet de renforcement des capacités. Chaque numéro met en valeur les transformations initiées au sein de l’UA. Il vise à améliorer la connaissance du personnel de l’organisation en lui présentant son fonctionnement, son travail et sa structure. De même, il a pour objectif de promouvoir l’esprit d’appartenance à la famille de l’UA parmi le personnel.

La mise en œuvre des aspirations et des objectifs de l’Agenda 2063, liés à l’éducation et à la culture

ASPIRATION 1

Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable

31%

OBJECTIF 1

56%

les populations africaines ont un niveau et une qualité de vie élevés, une bonne santé et le bien-être

Le continent a enregistré des progrès notables dans la réalisation de l'objectif 1. Cette avancée est estimée à 56% de l'objectif de 2019, et la période revue présente des tendances variées en matière de chômage, en particulier chez les femmes et les jeunes.

OBJECTIF 2

24%

les citoyens sont bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation

Alors que la performance globale sur cet objectif n'était que de 24%, le continent a enregistré de bonnes performances dans l'éducation de base, avec des taux de scolarisation passant de 76,8% en 2013 à 80,8% en 2019, bien qu'en dessous de l'objectif de 90,7% pour 2019.

La performance globale du continent en matière d'augmentation des taux de scolarisation dans le préscolaire et le secondaire a été faible, avec 9,5% et 8,2 %% respectivement. Les taux de scolarisation au niveau préscolaire et secondaire ont légèrement augmenté, passant de 39% et 25,7% en 2013 à 43,4% et 29,4% en 2019 respectivement. De même, l'augmentation de 6,9% du taux net de scolarisation dans le secondaire- contre 22,1% en 2013 - dénote un déficit de 85% par rapport à l'objectif 2019.

ASPIRATION 5

Une Afrique avec une forte identité culturelle, un patrimoine, des valeurs et une éthique communs

16%

OBJECTIF 16

12%

La Renaissance culturelle africaine est prépondérante

La mesure clé d'une renaissance culturelle africaine était le pourcentage de contenu dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire portant sur la culture, les valeurs et les langues autochtones africaines. L'évaluation du score total agrégé du continent révèle une performance très faible, enregistrant un score de 12%, en partie en raison d'un manque de données pertinentes. Cependant, il existe d'autres efforts connexes, bien qu'ils ne soient pas directement liés au programme d'enseignement scolaire.

ASPIRATION 6

Une Afrique dont le développement est dirigé par ses citoyens, en comptant sur le potentiel des populations africaines, en particulier, les femmes et les jeunes, et la prise en charge des enfants

39%

OBJECTIF 17

40%

Égalité complète entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie

Au cours de la période évaluée, l'autonomisation des jeunes a été poursuivie, en partie, grâce à des efforts visant à réduire le taux de chômage chez les jeunes. Toutefois, elle a enregistré un score très faible de-128%, signalant une probabilité de ne pas atteindre l'objectif global d'ici 2023, si des changements radicaux ne sont pas faites. Une tendance similaire de faible performance a été enregistrée dans la réduction de la traite des enfants, du travail des enfants et des mariages d'enfants, avec un score global de 12%,-6% et 23% respectivement, par rapport aux objectifs de 2019. Le continent a cependant enregistré de solides performances dans la mise en œuvre des dispositions de la Charte africaine des droits de la jeunesse par les États membres, avec 77% par rapport aux objectifs de 2019. À ce jour, 43 pays ont signé la Charte.

THÈME

Investir dans les compétences des citoyens africains pour améliorer les conditions de vie à travers le continent



Quelques étudiants de l'école primaire d'Aberdeen à Freetown, Sierra Leone. Photo: © Dominic Chavez/World Bank

Tout effort de développement se mesure à son impact direct sur la vie de ses cibles. L'Afrique est le deuxième plus grand, deuxième plus peuplé et plus jeune continent du monde. Selon le rapport du Forum Ibrahim 2019, l'Afrique représentait 19 % de la population mondiale de jeunes en 2015, avec 226 millions de jeunes entre 15 et 24 ans. De plus, près de 60 % de sa population totale était âgée de moins de 25 ans et plus de 50 % étaient des femmes. Cette population jeune constitue le plus grand atout et potentiel de l'Afrique. Elle peut être exploitée de manière à accélérer les efforts de développement du continent, ainsi qu'à faire progresser la réalisation de son ambitieux Agenda 2063. L'aspiration 6 de cet Agenda met en évidence la nécessité de miser sur le potentiel de tous les peuples africains, notamment les femmes et les jeunes, pour une croissance inclusive et un développement durable. À ce titre, en vue d'accélérer le processus d'intégration et de développement de l'Afrique en collaboration avec les citoyens africains, l'éducation et l'autonomisation des jeunes sont devenues des priorités pour l'Union africaine (UA), ses États membres, ses organes et ses partenaires de développement.

L'Agenda 2063 prévoit de développer des ressources humaines de classe mondiale pour mener à bien la transformation économique et technologique du continent, grâce à une éducation de premier ordre. Toutefois, de multiples contraintes entravent cette vision au sein du système d'enseignement supérieur africain, vu qu'il

n'était pas une priorité durant plusieurs années. L'accès à l'enseignement supérieur ou à la formation continue est limité à une certaine tranche d'âge. De plus, les femmes sont nettement sous-représentées dans des domaines tels que la science, les technologies, l'agriculture, la santé et l'ingénierie. Cette situation contribue à la forte migration des talents africains à la recherche de possibilités de formation et de recherche à l'étranger, où ils restent éventuellement après avoir terminé leurs études, plutôt que de revenir développer leur continent. De plus, il semble y avoir une nette inadéquation entre l'éducation ou le modèle de production de compétences et les besoins du marché du travail du continent.

Améliorer le système d'enseignement supérieur du continent et faciliter l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et à la formation continue ne suffit pas à pallier les importants défis économiques auxquels est confrontée la jeunesse africaine. La plupart des jeunes sont soit au chômage, sous-employés, ont des emplois précaires ou des emplois temporaires avec des conditions de travail épouvantables, qui les poussent dans le secteur informel avec des salaires extrêmement bas et instable. Les femmes se voient confrontées à des obstacles plus importants en matière de possibilités d'emploi, avec des conditions sérieuses et déplorables. Ces conditions peuvent stimuler les conflits et l'instabilité, contribuant à une migration massive des jeunes ou les contraignant à rejoindre des groupes rebelles ou terroristes par frustration.

Pour promouvoir les objectifs de développement de l'Afrique et renforcer sa capacité à créer des emplois ainsi que des formations professionnelles pour les jeunes, l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) a élaboré et lancé le Programme de développement des compétences et d'employabilité (S&E). Ce programme vise à renforcer les politiques, les systèmes et les processus basés sur la pratique, à influencer le développement de programmes d'études appropriés, à financer le développement des compétences, et à promouvoir les dialogues ainsi que le partage des connaissances - un mécanisme puissant pour générer des connaissances et des innovations en apportant des réponses aux questions communes. Le Programme S&E a formé 10 115 jeunes, proposé des stages à 21 833 autres, et conçu 81 % des programmes d'études avec le secteur privé afin de relier l'éducation aux besoins des industries.

Malgré ces efforts visant à améliorer la qualité ainsi que l'accès à l'éducation, au développement des compétences, aux possibilités d'emploi et à l'entrepreneuriat pour tous les jeunes Africains, certaines normes et valeurs sociales du système patriarcal, les traditions, les religions et les pressions socio-économiques, ainsi que les discriminations fondées sur le sexe empêchent les filles et les femmes de bénéficier de ces perspectives et de réaliser pleinement leur potentiel. Autrefois, on considérait que l'éducation rendait une femme trop indépendante et inapte à remplir "ses devoirs de femme" - s'occuper de la maison, élever les enfants et subvenir aux besoins du mari. Les familles pauvres accordaient même la priorité à l'éducation des garçons au dépend des filles - les plus susceptibles d'abandonner leurs études pour se marier et fonder une famille ou d'abandonner plus tard leur profession pour des raisons similaires.

En vue de lever tous les obstacles à une éducation, une santé et des services sociaux de qualité pour les femmes, le Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes (UA-CIEFFA) a été mandaté pour promouvoir, protéger et défendre le droit des filles et des femmes pour une éducation de qualité, afin de leur permettre de s'émanciper dans toutes les sphères de la vie. Avec un intérêt particulier pour l'égalité des sexes ainsi qu'un environnement d'apprentissage et d'enseignement sensible au genre, l'Agence contribue à assurer une éducation de qualité pour les filles, tout en améliorant l'accès et la rétention des filles dans les systèmes éducatifs. Pour remplir sa mission, l'UA-CIEFFA travaille avec les chefs traditionnels et religieux pour changer les mentalités et influencer les comportements des communautés afin de promouvoir l'accès des filles à l'éducation. Il renforce également la capacité des jeunes pour qu'ils deviennent des agents de changement et des champions de l'éducation des filles dans leurs sociétés.

Toutefois, toutes les décisions prises sur le continent en matière d'éducation doivent l'être sur la base d'informations précises et actualisées afin de garantir l'efficacité des actions entreprises. C'est dans cet esprit que l'Institut panafricain de l'éducation pour le développement (IPED) a été créé par l'Union africaine. Cette institution spécialisée de l'Union africaine, est chargée de faire office d'Observatoire de l'éducation en Afrique. Ce rôle central permet d'assurer un

développement de l'éducation de qualité, réactif et inclusif en Afrique, basé sur des informations solides, précises et opportunes, afin d'atteindre les objectifs individuels et collectifs de développement des ressources humaines et des capacités intellectuelles en Afrique. L'un de ses principaux domaines d'intervention est le système d'information de gestion de l'éducation (SIGE). Mais il fournit également un soutien dans le suivi et l'évaluation des actions prises au niveau continental et régional.

La connaissance et la transmission de l'histoire du continent Africain, de sa langue et de son patrimoine culturel d'une génération à l'autre sont, de même, primordiales pour l'intégration, l'unité et le développement durable du continent. L'Afrique est considérée comme le continent avec le plus de langues au monde, avec une diversité d'ethnies et de cultures, et plus d'un millier de langues parlées sur le continent. Certaines des principales langues s'étendent au-delà des frontières nationales et sont parlées par différents peuples dans différents pays du continent. Le yoruba, le fulfulde, le wolof et le swahili en sont des exemples. L'Académie africaine des langues (ACALAN), qui est devenue un institut spécialisé de l'UA en 2006, a été chargée de développer et de promouvoir les langues africaines afin qu'elles puissent être utilisées dans tous les domaines de la vie, en plus des langues que les États africains ont héritées de la colonisation. L'ACALAN est engagé dans des projets tels que le développement d'un atlas linguistique pour l'Afrique, un programme panafricain de maîtrise et de doctorat en langues africaines, un centre panafricain d'interprétation et de traduction, et des histoires pour les

enfants à travers l'Afrique. Afin d'encourager l'utilisation des langues africaines comme langue d'enseignement et dans les médias, l'ACALAN dispose d'une chaîne de télévision qui présente les différentes langues africaines. Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est également impliqué dans la promotion des langues africaines, mais surtout dans la collecte et la préservation des traditions orales ainsi que de tous les aspects concernant les sociétés et les cultures africaines. Il est l'institution de référence pour la collecte et l'utilisation des données sur les traditions orales sur le continent, produisant des documents sur le dialogue intergénérationnel, un atlas sur les contes et légendes africains, des livres sur les cultures africaines à partir de sources orales et l'adaptation des contes africains sur support numérique.

L'accent mis par l'UA sur l'éducation de qualité, le développement des compétences et l'esprit d'entreprise des citoyens africains, ainsi que sur la promotion de ses langues et de son patrimoine culturel, vise à doter tous les citoyens africains des connaissances et du savoir-faire nécessaires pour conduire le développement durable du continent et réaliser sa vision de l'intégration, de la prospérité et de la paix. Toutefois, il convient de mettre l'accent sur le renforcement des efforts continentaux visant à faire taire complètement les armes en Afrique, car les jeunes et les femmes des États en conflit et en guerre sont toujours confrontés à de graves problèmes économiques avec des possibilités limitées, et pourraient être laissés à la traîne dans la trajectoire de développement du continent. ●

Par l'équipe de rédaction

TRAVAILLER DANS L'ÉCOSYSTÈME DES COMPÉTENCES, DE L'EMPLOI ET DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE POUR TIRER PARTI DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE



Des jeunes de différentes régions d'Afrique. Photo: montage de Gettyimages

AUDA-NEPAD

Programme de développement des compétences et l'employabilité

L'Afrique reste le continent le plus jeune au monde, avec le potentiel de main-d'œuvre le plus important. En 2015, 226 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans vivaient en Afrique, représentant près de 20 % de la population du continent. Cette part augmente de façon significative pour atteindre 75 % de la population totale si l'on inclut toutes les personnes de moins de 35 ans. Dans ce contexte, il est essentiel de créer un environnement favorable au développement des compétences appropriées et adaptées aux besoins de l'industrie. Des politiques qui encouragent et préconisent la création d'emplois décents, et des mécanismes formalisés de soutien à l'esprit d'entreprise est aussi de mise. Le Programme de développement des compétences et d'employabilité (S&E) offre un portefeuille de programmes pour catalyser la transformation et accroître la capacité à créer et à maintenir des opportunités accrues d'emploi décent, de développement des compétences et d'entrepreneuriat.

Le Programme S&E de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) est conforme aux politiques pertinentes de l'Union africaine (UA), à leurs initiatives et au plan d'action lancé pendant la période de référence. Le Plan d'action africain pour l'autonomisation de la jeunesse 2019-2023 (APAYE) est un cadre continental et un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse, de la décision de l'Union africaine sur l'exploitation du dividende démographique par l'investissement dans la jeunesse, et des objectifs sur la jeunesse articulés dans le Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. APAYE est le document programmatique global de l'UA qui guide et influence les efforts et les contributions des principaux partenaires et parties prenantes engagés dans l'autonomisation des jeunes sur le continent.

DOMAINE D'APPLICATION ET APPROCHE

Le Programme S&E intervient aux niveaux continental, régional et national, en se focalisant sur la transformation des politiques fondées sur des données probantes, en établissant des systèmes et des processus solides et en promouvant

des améliorations de la mise en œuvre basées sur les leçons tirées de bonnes pratiques. La portée du programme repose sur l'idée que pour transformer la vie des jeunes sur le continent, il est de mise de reconnaître qu'ils évoluent dans un écosystème complexe et dynamique, caractérisé par des liens et des connexions entre les pays, les régions et les différentes parties prenantes. Par conséquent, pour avoir un impact significatif sur les compétences, l'emploi et l'entrepreneuriat sur le continent, des plateformes qui permettent aux parties prenantes d'identifier et d'établir les relations ainsi que les réseaux nécessaires pour co-crée des connaissances à partir de la pratique doivent être créés. En effet, de nombreuses questions ne peuvent être abordées qu'en agissant en collaboration avec d'autres.

Les deux projets décrits ici - l'Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA) et le Programme d'éducation et de formation technique et professionnelle en agriculture pour les femmes (ATVET4W) - ont pour objectif d'aborder le paysage susmentionné, en fournissant des connaissances par le partage des meilleures pratiques, en renforçant les partenariats public-privé pour le développement de compétences axées sur l'emploi, en finançant des projets innovants d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), en renforçant les capacités des jeunes et des femmes et en améliorant le développement de l'écosystème des petites et moyennes entreprises (PME).

INFLUENCER LES POLITIQUES EN FONCTION DE LA PRATIQUE

Les recommandations politiques devraient être fondées sur l'expérience et la pratique pour plus d'efficacité et pour mieux répondre aux réalités du terrain. Le Programme S&E reconnaît que placer la jeunesse au centre des efforts de développement et des stratégies de croissance économique ne peut pas continuer à se limiter à une question intersectorielle non prioritaire. De nombreux efforts sont encore nécessaires pour garantir que l'emploi des jeunes, par le biais du développement des compétences soit abordé sur

une échelle équivalente à l'ampleur du défi. En s'alignant sur des cadres continentaux tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ainsi que le projet d'enseignement et de formation techniques et professionnels agricoles (EFTP), le programme a soutenu l'inclusion de stratégies pour l'emploi des jeunes dans 11 plans nationaux d'investissement agricole (PNIA), qui servent de modèle pour le développement de l'agriculture. L'ajout de l'EFTP dans les documents politiques et stratégiques nationaux a eu lieu en Afrique du Sud, au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Kenya, en Namibie, en Ouganda, au Rwanda et en Sierra Leone.

En outre, par l'intermédiaire des coordinateurs régionaux du SIFA, le Programme de collaboration avec les acteurs du secteur privé apporte une contribution technique aux cadres politiques nationaux, tels que le Programme national de travail décent en Afrique du Sud et la reconnaissance de la politique linguistique antérieure au Kenya.

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ET DES PROCESSUS

Engager le secteur privé

L'engagement et la collaboration avec le secteur privé sont essentiels à la création d'emplois décents. Les emplois ne seront créés qu'en fonction des besoins du secteur privé. Travaillant en partenariat étroit avec les principales associations d'employeurs, les coordinateurs régionaux ont créé des comités au sein de ces associations au Kenya et en Afrique du Sud. Cette intervention est un travail novateur au niveau des associations d'employeurs, et démontre une volonté de s'approprier et de jouer un rôle dans la formation et l'emploi pour les jeunes.

L'objectif est de travailler par le biais des sociétés commerciales associées, pour faciliter les partenariats avec les institutions d'EFTP du secteur public, afin d'aborder le développement des compétences axées sur l'emploi. Cela devrait se traduire par une augmentation des possibilités pour les jeunes d'accéder à des stages d'apprentissage, et d'autre part, par des possibilités de modernisation des institutions d'EFTP, grâce à des investissements du secteur privé.

Mécanismes de financement

Par le biais de l'AUDA-NEPAD, la Facilité de financement pour le développement des compétences est conçue pour relever de manière cohérente les défis communs en la matière afin de soutenir des approches innovantes et durables. La Facilité de financement offre des fonds sur une base compétitive. Trois guichets de financement sont conçus pour différentes stratégies: les guichets de financement I et II sont conçus pour les grands projets d'investissement, tels que la construction ou la réhabilitation d'écoles professionnelles et l'équipement d'installations de formation. Le troisième guichet de financement vise à soutenir des projets innovants de plus petite envergure.

A présent, les projets étudiés comprennent la modernisation d'équipements et la formation des jeunes à la maintenance industrielle, l'aquaculture, la sécurité alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire et la mécanisation agricole, les installations d'eau et d'énergie, ainsi que la maintenance. Les projets représentent une diversité de secteurs et intègrent une formation aux compétences pour la préparation au travail et la transformation numérique. L'objectif du SIFA FC est d'aider les États membres à mettre en place les conditions nécessaires pour assurer une meilleure accessibilité à l'éducation et à la formation axées sur la pratique pour les jeunes, et tout particulièrement les femmes (30 %). L'un des indicateurs de succès se mesurera par rapport aux

taux de bénéficiaires des mesures de développement des compétences, qui occuperont un emploi correspondant à leurs qualifications. Le projet est soutenu par le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) grâce à un financement de la Banque allemande de développement (KfW) et de l'Union européenne (UE). Le SIFA FC est également mis en œuvre au Ghana, au Nigeria, au Cameroun, en Tunisie, en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Togo.

PRATIQUE INFLUENTE

Développement des programmes d'études

Les programmes d'études obsolètes restent le plus grand défi pour l'EFTP en Afrique. L'approche de l'éducation et de la formation basées sur les compétences (EFBC) est la méthodologie choisie par l'AUDA-NEPAD pour revoir les programmes d'EFTP existants et en développer de nouveaux. En identifiant les professions en demande, le long des chaînes de valeur à fort potentiel de revenu ou d'emploi, les États membres ont été aidés à développer des programmes d'études modulaires qui répondent à ces besoins du marché du travail. En ce qui concerne l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences, le secteur privé s'est activement engagé à ce que ses besoins en matière de compétences soient satisfaisants. Grâce au soutien de l'AUDA-NEPAD, le Conseil pour l'EFTP (COTVET) au Ghana a été aidé à institutionnaliser la méthodologie de l'EFTP. En conséquence, le COTVET a pu transférer les connaissances acquises dans l'EFTP agricole à d'autres secteurs dans tout le pays.

LE DIALOGUE ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES : L'EFFET MULTIPLICATEUR

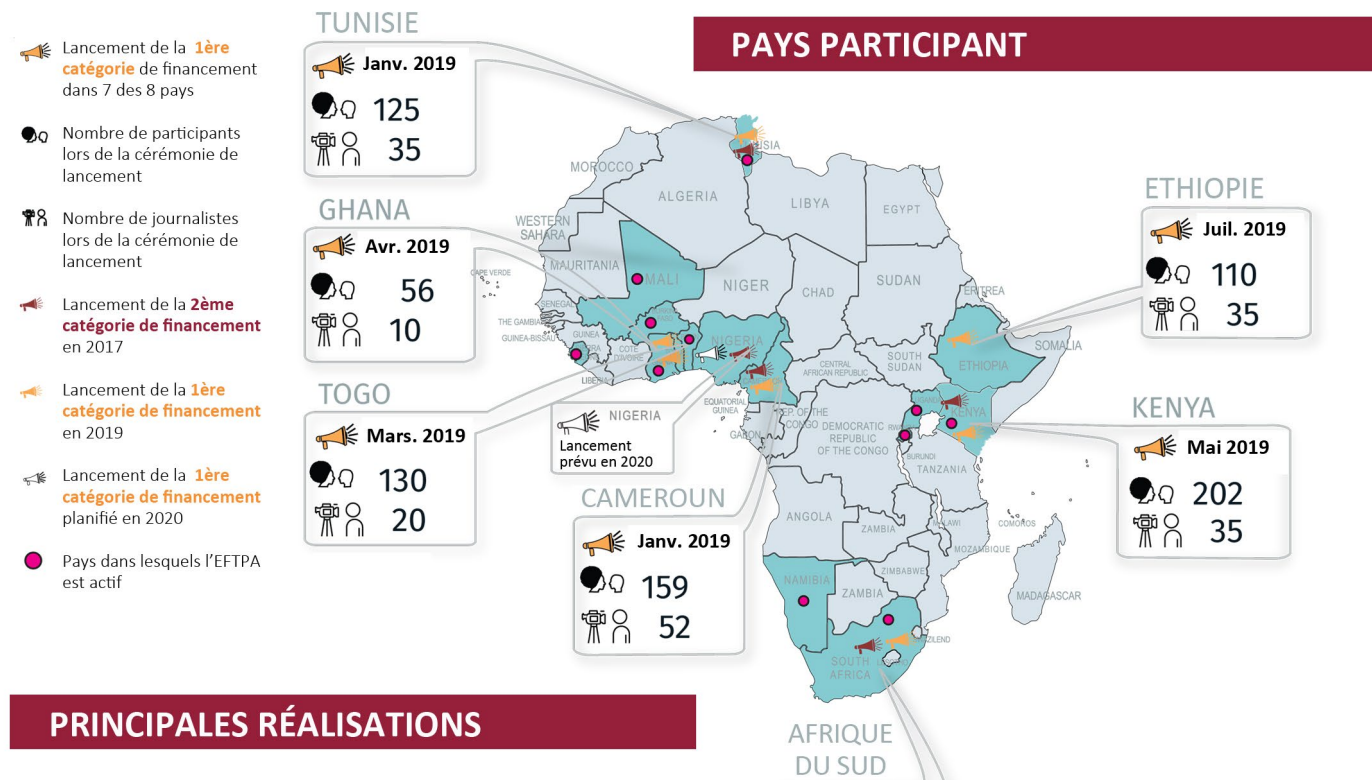
Les plateformes de communication en ligne et en face à face permettent le dialogue entre les parties prenantes pour le partage et la co-crée de connaissances. Le partage des connaissances par-delà les frontières nationales et régionales du continent est un mécanisme puissant. Ce mécanisme rassemble de multiples parties prenantes pour produire des connaissances et des innovations qui apportent des réponses spécifiques à des questions communes.

La plateforme en ligne dénommée Portail africain des compétences pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat (ASPYYE) promeut les bonnes pratiques ainsi que des solutions africaines qui contribuent à un emploi décent, au développement des compétences et à la participation des jeunes à l'entrepreneuriat. L'accent est mis sur le partage des leçons tirées de l'expérience, en examinant à la fois les défis et les succès.

La plateforme de dialogue en face-à-face, dénommée « l'Afrique crée des emplois ! » (ACJ !), rassemble les parties prenantes continentales concernées des gouvernements, des entreprises et des praticiens, afin d'élaborer une contribution politique, en mettant l'accent sur le renforcement de la voix des jeunes d'Afrique dans le processus. Elle est hébergée conjointement par la Commission de l'Union africaine, l'Agence AUDA-NEPAD et Business Africa. La base des activités qui se déroulent dans le cadre de « l'Afrique parle d'emplois » (ATJ) est la feuille de route de l'Union africaine pour la Décennie pour la formation technique, professionnelle et entrepreneuriale ainsi que l'emploi des jeunes. ●



Par Unami Mpofu
Fonctionnaire principale chargée de
programme
unanim@nepad.org



CAMEROUN

Janv. 2019

159

52

ETHIOPIE

Juil. 2019

110

35

KENYA

Mai 2019

202

35

AFRIQUE DU SUD

Avr. 2019

125+89

+110*

2

PRINCIPALES RÉALISATIONS

POLITIQUE	Contribution du terrain intégrée dans les cadres, les stratégies et les politiques sur les compétences et l'emploi				
SYSTÈME ET PROCESSUS	Kenya Afrique du Sud Mise en place de comité sur les compétences et l'emploi avec les associations des employeurs	Ghana Appui des conseils d'EFTP dans la mise en œuvre de formation basée sur les compétences	Programmes lancés dans 7 des 8 pays Dotation, par la structure de financement SIFA, de fonds pour les projets innovants et durables afin de promouvoir l'emploi orienté sur le développement des compétences		
PRATIQUE	10 115 Formation de 3264 femmes et 6851 hommes	1 833 Stages dans les compagnies privées dans le cadre de la formation formelle	31% Après les formations, des stagiaires ont été retenus et 19% sont des travailleurs indépendants	81% des curriculums développés avec le secteur privé	43 curriculums prenant en compte le volet genre
DIALOGUE ET PARTAGE DE CONNAISSANCE	400 participants de toutes les régions africaines ayant participé à « l'Afrique parle d'emploi » (ATJ) : secteur privé, instituts d'éducation, organisations internationales, société civile, et les politiciens	120 sociétés et associations ayant fait une promesse d'investissement dans le développement de compétence lors de l'ATJ en 2017	20 000 clics sur le portail de l'ASPYYE	36 bonnes pratiques validées dans les différents pays	

ADDAI AGNES OBTENIR UN EMPLOI GRÂCE À L'EFTP



Addai Agnes conduisant un tracteur

pour la formation professionnelle des jeunes, en fonction de la demande du marché du travail. Cette approche fournit aux stagiaires une qualification reconnue au niveau national, pour leur ouvrir des portes pour l'emploi et améliorer l'accès au marché. Grâce au soutien apporté à la reconnaissance de l'EFTP dans les cadres nationaux de qualification, les stagiaires sont mieux placés pour obtenir un emploi formel. De même, au Ghana, la formation « *Women in the Driving Seat* », qui vise à développer les compétences des femmes en matière de gestion des machines et équipements agricoles, a connu un succès incontestable. Elle a non seulement permis de former plus de 100 jeunes femmes à la conduite et à l'entretien de tracteurs, mais elle a également brisé les barrières entre les sexes qui empêchaient auparavant les femmes de conduire des tracteurs, pour qu'elles deviennent des employées de haut niveau dans les entreprises qui les emploient.

Addai Agnes est propriétaire d'une petite ferme et est originaire d'une zone périurbaine. Elle a suivi avec succès la formation « *Women in the Driving Seat* ». Lorsqu'elle a commencé son stage, Addai a rencontré quelques obstacles. Au début, ses aînés ne lui faisaient pas confiance pour l'utilisation

La mise en place d'une reconnaissance mutuelle des qualifications aux niveaux continental, régional et national est un préalable à la réussite d'initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). La transférabilité des compétences entre les États membres de l'Union africaine contribuera grandement à garantir que la migration au sein de l'Afrique présente des options économiques plus lucratives pour les jeunes qualifiés. L'Union Africaine a mis au point une stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) afin de favoriser l'emploi des jeunes, ainsi qu'un plan d'action pour la Décennie africaine pour la formation technique, professionnelle et entrepreneuriale ainsi que l'emploi des jeunes.

En outre, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a déjà fait des progrès pour rendre opérationnelle une stratégie d'harmonisation de l'EFTP dans ses États membres. Au Bénin, par exemple, le processus d'inclusion de l'agriculture dans le Cadre national de qualification, a conduit à la reconnaissance de 98 professions agricoles

d'un tracteur. Pendant les premières étapes de son stage, elle n'était même pas autorisée à conduire un tracteur elle-même. Cependant, une fois que ses superviseurs ont pu constater ses compétences, ils lui ont proposé un emploi à la ferme. Plutôt que d'être une employée, elle prévoit posséder elle-même une ferme où elle utilisera les compétences qu'elle a acquises au cours de sa formation.

L'Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA) s'est penché sur la question de l'inadéquation des compétences en engageant le secteur privé dans l'EFTP dans tous les domaines, y compris la réforme politique par l'articulation de leurs besoins en matière de compétences de la main-d'œuvre, la contribution aux mécanismes de financement par le biais de prélèvements sur les compétences, ainsi que la prestation de la formation (apprentissage par l'expérience professionnelle). Avec la création de groupes de travail techniques sur les compétences (TWG), le secteur privé a commencé à s'intéresser à l'EFTP, en réalisant les avantages potentiels qui découlent d'artisans bien formés. ●

VEILLER À CE QUE TOUTES LES FILLES ET LES FEMMES AIENT LES COMPÉTENCES REQUISES POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CONTINENT



Une fille du Burkina Faso assistant sa petite sœur dans ses études

UA/CIEFFA

Centre International pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Union africaine

Des récentes études révèlent que 52 millions de filles ne sont pas scolarisées en Afrique et que 76 millions de femmes sont analphabètes dans seulement 9 pays d'Afrique (UNESCO, 2014). Cette situation découle, entre autres, des valeurs et des normes patriarcales, traditionnelles, religieuses et socio-économiques néfastes, ainsi qu'à la discrimination fondée sur le sexe. Sans ses deux véritables ailes, le continent africain a peu de chances de voler au sommet de l'arène mondiale.

Le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Union africaine (UA/CIEFFA) est implanté à Ouagadougou, au Burkina Faso, et relève du Département des ressources humaines, de la science et de la technologie (RHST) de la Commission de l'Union Africaine (CUA). Les origines du Centre remontent à l'année 1990, lorsque la communauté internationale s'est réunie lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, en Thaïlande. Ils ont adopté une déclaration et un plan d'action par lesquels ils se sont engagés à répondre aux besoins fondamentaux de tous les citoyens en matière d'éducation et, en particulier, à assurer l'accès des filles à l'éducation et à améliorer la qualité de leur formation.

L'UA/CIEFFA est devenue une institution spécialisée de l'Union africaine en 2004 (suite à la Décision Assembly/AU/Dec.44 (III)) avec pour mandat de promouvoir, protéger et défendre le droit des filles et des femmes à une éducation de grande qualité qui les rendra autonomes dans toutes les sphères de la vie. Le concept et la vision de l'UA/CIEFFA sont ancrés dans l'aspiration 6 de l'Agenda 2063, ainsi que dans la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique 16-25 (CESA), afin de garantir l'intégration de la dimension genre dans ces deux cadres et politiques clés.

La Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique appelle à un « système d'éducation et de formation de qualité pour doter le continent africain de ressources humaines efficaces, adaptées aux valeurs fondamentales africaines et capables de réaliser la vision et les ambitions de l'Union Africaine ». La mise en œuvre respective des plans d'action pour ces cadres sur les droits des femmes et des filles à une éducation de qualité, est essentielle pour obtenir des données en temps utile. Ces données nécessitent un renforcement des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation à l'échelle du continent (SIGE), avec la

pleine participation des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

L'UA/CIEFFA travaille en étroite collaboration avec les Etats membres et les gouvernements de l'UA, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile, les partenaires internationaux, les jeunes, les parlementaires, les chefs traditionnels et religieux, ainsi que les acteurs publics et privés, afin de s'assurer que les politiques mondiales, continentales, régionales et nationales adoptées et ratifiées en matière d'éducation des filles et des femmes, sont effectivement mises en œuvre par les pays.

A cet égard, l'UA/CIEFFA assure une relation de travail spécifique avec ses partenaires pour une responsabilisation et un partenariat fort dans la vulgarisation et la mise en œuvre de ces politiques. Le Centre coordonne, développe et formule les politiques, lignes d'action, stratégies et orientations nécessaires à tous les acteurs concernés pour aborder l'égalité, l'équité, le leadership et la défense des droits des femmes dans l'environnement d'apprentissage et d'enseignement, afin de développer des écoles transformatrices et sensibles au genre, qui augmenteront l'accès et la rétention des filles dans les systèmes éducatifs en Afrique.

UA/CIEFFA : une réponse continentale pour l'autonomisation des femmes à travers l'éducation

Pour combler le fossé hommes-femmes au sein de la société africaine, l'Union africaine a donné la priorité à l'éducation comme moyen le plus rapide pour mettre en place une société inclusive basée sur les aspirations de l'Agenda 2063. En tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine, le rôle de l'UA/CIEFFA est de fournir les politiques, les cadres et les stratégies nécessaires aux parties prenantes concernées, notamment les États membres de l'UA, la société civile et les partenaires du développement, pour traiter de l'égalité des sexes. En mettant l'accent sur l'égalité des sexes, les environnements d'apprentissage et d'enseignement sensibles au genre, l'UA/CIEFFA contribue à assurer une éducation de qualité pour les filles, et à accroître l'accès et la rétention des filles dans les systèmes éducatifs en Afrique.

L'UA/CIEFFA joue également un rôle prépondérant dans la réalisation de l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 : « Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, s'appuyant sur le potentiel des peuples africains, en particulier les femmes et les jeunes, et prenant soin des enfants ». L'objectif 17, qui met l'accent sur « la pleine égalité des sexes dans tous les domaines de la vie », vise à éliminer tous les obstacles à une éducation, une santé et des services sociaux de qualité pour les femmes et les filles d'ici 2020. La stratégie proposée pour mettre en œuvre cet objectif au niveau national, consiste à faire en sorte que les systèmes éducatifs offrent aux jeunes générations de citoyens africains une éducation de qualité, qui leur permette d'acquérir des compétences, des aptitudes

et des attitudes génériques essentielles pour les conduire à une culture d'apprentissage et à un esprit d'entreprise tout au long de la vie.

Comment fonctionne l'UA/CIEFFA?



Axes stratégiques de l'UA-CIEFFA

Depuis que l'UA/CIEFFA est devenue opérationnelle en tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine, ses activités sont guidées par un plan stratégique triennal, qui fixe l'orientation et définit la stratégie de l'institution. Le premier plan stratégique a été mis en œuvre de 2015 à 2017. Le second s'étend de 2018 à 2020. Il comporte quatre axes stratégiques :

- Des cadres juridiques et institutionnels pour les droits des filles et des femmes à l'éducation
- Des environnements d'enseignement et d'apprentissage sensibles à la dimension de genre
- Un EFTP axé sur l'éducation aux STI pour les filles et les femmes, et
- Des plaidoyers et communication ●

Par l'équipe de l'UA/CIEFFA
01 B.P. 1318, Ouagadougou 01
Burkina Faso
au-cieffa@africa-union.org
<https://cieffa.org>

CHIFFRES CLÉS

L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE

26

million

de filles et de jeunes femmes entre 15 et 24 ans sont analphabètes en Afrique subsaharienne, et 2,3 million en Afrique du Nord

52

million

de filles ne vont pas à l'école en Afrique subsaharienne

Chaque année d'éducation augmente de

10 à 20 %

l'entrée d'argent d'une femme

123

million

de femmes sont analphabètes en Afrique subsaharienne, et 27 million en Afrique du Nord

Une fille se trouvant en Afrique subsaharienne ne peut s'attendre à passer en moyenne que

9 années

à l'école, loin des 12 années qui est l'objectif mondial de l'éducation pour tous

Une fille se trouvant en Afrique subsaharienne ne passera en moyenne que

0.38 année

dans le cycle d'éducation tertiaire

INCITER LES DÉCIDEURS À ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

Chaque année, l'UA/CIEFFA organise, en marge du Sommet de l'Union africaine en janvier/février, un dialogue de grande envergure visant à sensibiliser sur les questions relatives à l'éducation des filles et des femmes. Cette plateforme multipartite permet aux représentants des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile de partager leurs expériences, et de discuter des stratégies permettant d'accélérer la mise en œuvre des cadres nationaux, régionaux et internationaux, afin de promouvoir l'accès et le maintien des filles dans les systèmes éducatifs. Le dialogue de haut niveau en 2019, sous le thème « *PDI, réfugiés et retournés : garantir l'accès et une éducation de qualité pour les filles, les femmes et les garçons* », avait pour principal objectif de définir des stratégies visant à combler les lacunes en matière de scolarisation des filles dans les situations de conflit ou de déplacement forcé. Le thème du dialogue de haut niveau en 2020 était : « *Faire taire les armes pour garantir la sécurité des écoles et des résultats d'apprentissage des filles et des femmes pour le développement de l'Afrique* ».

TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN AVEC LES CHEFS TRADITIONNELS ET RELIGIEUX POUR CHANGER LES MENTALITÉS



Photo de famille de certains chefs religieux et traditionnels africains lors d'une réunion à Kampala, en Ouganda

L'implication des chefs traditionnels et religieux dans l'autonomisation des filles et des femmes à travers l'éducation est l'un des principaux axes du Plan stratégique de l'UA/CIEFFA. En effet, on estime qu'ils peuvent jouer un rôle déterminant dans le remodelage des mentalités et influencer le comportement des membres de leurs communautés, afin de promouvoir l'accès et la

rétenion des filles à l'école. Par le pouvoir des mots, les chefs religieux et traditionnels peuvent engager et influencer les familles, les communautés, les parlementaires et les décideurs des communautés. En tant que gardiens des sociétés africaines, ils sont capables de débloquent les portes et les problèmes connexes qui entravent l'éducation des filles et des femmes en faisant participer tous les autres acteurs clés. Leur voix est particulièrement essentielle pour lutter contre des problèmes tels que les mariages et les grossesses précoces.

La dernière réunion de l'UA/CIEFFA avec les autorités traditionnelles et religieuses, a réuni 35 chefs d'entre eux à Kampala, en Ouganda, les 19 et 20 juin 2019. Ils ont réitéré leur engagement à défendre les droits humains universels et inaliénables des filles et des jeunes femmes, à accéder et à apprendre à tous les niveaux des systèmes éducatifs.

DONNER À LA JEUNESSE AFRICAINE LES MOYENS DE FAIRE ÉVOLUER L'ÉDUCATION DES FILLES AU NIVEAU LOCAL

La jeunesse africaine est considérée comme un atout majeur que le continent devrait exploiter pour réaliser les aspirations de l'Agenda 2063 ainsi que les objectifs de développement durable. Au sein de l'UA/CIEFFA, le partenariat avec les jeunes est considéré comme essentiel pour faire progresser les droits des filles à une éducation de qualité dans les communautés africaines, les nations et le continent dans son ensemble. Depuis 2017, le Centre, par le biais d'ateliers de renforcement des capacités, encourage les jeunes Africains à devenir des agents de changement et des champions de l'éducation des filles dans leurs communautés. Les ateliers de renforcement des capacités des jeunes de l'UA/CIEFFA sont des fenêtres d'opportunité pour établir un réseau de jeunes défenseurs de l'éducation des filles et des femmes en Afrique. Organisé sur une base annuelle depuis 2017, l'atelier cible les jeunes africains, et tout particulièrement les jeunes femmes, pour les sensibiliser à leur rôle d'acteurs au sein de la société influençant les mentalités et les pratiques néfastes existantes. Plus de 120 jeunes ont été formés et contribuent désormais de manière significative à l'évolution du paysage de l'éducation des filles dans leurs pays respectifs. ●



Des jeunes Africains faisant des activités ensemble lors d'un atelier de renforcement des capacités

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, ADAPTÉE ET INCLUSIVE



Des élèves de septième de l'école primaire de Zakani à Dar Es Salaam, Tanzanie, lors de leur cours d'anglais. Photo: © World Bank

IPED

Institut panafricain de l'éducation pour le développement

Il est primordial que les systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE) disposent de données fiables et en temps réel, pour garantir l'efficacité de la formulation des politiques par les organismes gouvernementaux. Les lacunes existantes en matière de données des rapports d'avancement soumis par les États membres en vue de la mise en œuvre des plans d'action pour la stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA), appellent à un renforcement du SIGE continental. La CESA vise à mettre en place « *un système d'éducation et de formation de qualité pour doter le continent africain de ressources humaines efficaces, adaptées aux valeurs fondamentales africaines, et capables de concrétiser la vision ainsi que les ambitions de l'Union africaine* ».

Les défis pour atteindre cet objectif découlent du manque d'échange de données sur l'éducation dans les États membres, à cause des SIGE non performants. On observe que les dépenses des pays africains en matière d'éducation sont encore insuffisantes, certains pays n'en ayant que 7 % de leur budget total. Cette pratique est incompatible

avec les aspirations des stratégies continentales telles que la CESA et l'aspiration 1 de l'Agenda 2063, appelant à une Afrique prospère, basée sur une croissance inclusive et un développement durable. Cette aspiration vise à développer le capital humain africain, par des investissements soutenus, basés sur le développement universel de la petite enfance et l'éducation de base, et des investissements soutenus dans l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la recherche et l'innovation, tout en éliminant les disparités entre les sexes à tous les niveaux d'éducation. Elle aspire également à étendre et à renforcer l'enseignement post-universitaire afin de disposer d'infrastructures de classe mondiale, pour l'apprentissage et la recherche. Une mauvaise planification due au manque de ressources adéquates fait clairement obstacle à la réalisation des objectifs des stratégies continentales susmentionnées.

L'Institut panafricain de l'éducation pour le développement (IPED), vise donc à soutenir les systèmes SIGE nationaux à travers l'Afrique, dans le but d'avoir un SIGE continental performant pour améliorer l'échange de données sur

l'éducation, la planification et l'allocation des ressources, en vue de la réalisation des objectifs de la CESA et de l'Agenda 2063 qui sont tous en tandem avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

L'IPED est une institution spécialisée de l'Union Africaine qui fonctionne comme l'observatoire de l'éducation en Afrique. Connue à l'origine sous le nom de Bureau africain des sciences de l'éducation (BASE) sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, le rôle de l'IPED est d'assurer un développement de l'éducation de qualité, réactif et inclusif en Afrique, basé sur des informations solides, précises et opportunes afin d'atteindre les objectifs individuels et collectifs de développement des ressources humaines et des capacités intellectuelles sur le continent. Il a son siège à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), et travaille en étroite collaboration avec des entités telles que le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) basé à Ouagadougou, au Burkina Faso, et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

Tous les cadres de développement internationaux et continentaux, reconnaissent que l'éducation est indispensable au développement en Afrique. Dans cette optique, l'éducation

en Afrique a fait l'objet d'un investissement important afin de produire un capital humain de qualité pour soutenir les objectifs des différents cadres de développement, tels que les ODD et l'Agenda 2063, ainsi que les cadres spécifiques à l'éducation comme la stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 2016-2025) et Edu2030. En tant qu'observatoire de l'Union africaine pour l'éducation sur le continent, l'IPED a pour mandat de mettre en place un système continental d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), conformément à son rôle qui consiste à garantir une éducation de qualité, adaptée et inclusive. Le système inclura des données sur l'éducation obtenues à partir des systèmes nationaux des États membres. L'objectif premier de l'IPED est donc d'aider à renforcer les SIGE des États membres afin qu'ils puissent alimenter le système continental pour une prise de décision, une planification et une allocation de ressources adéquates et informées.

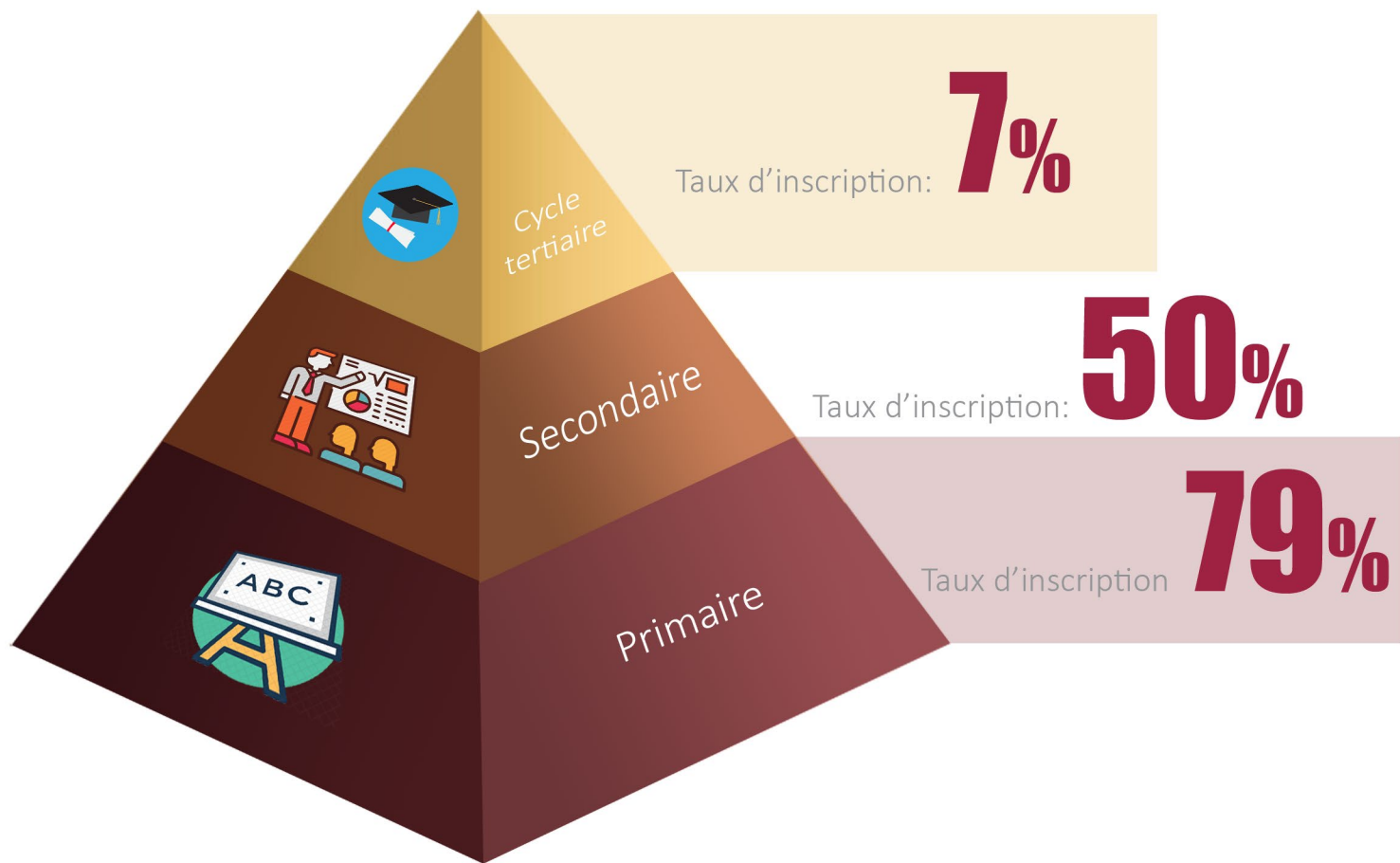
L'IPED est également chargé de suivre la mise en œuvre du plan d'action et de rendre compte des performances continentales et régionales, pour tous les objectifs prioritaires, en produisant des rapports analytiques basés sur des indicateurs statistiques. ●

“ Les données sont essentielles pour les systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE) afin d'assurer l'efficacité de la formulation des politiques par les organismes gouvernementaux ”

Systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE)

Le SIGE est un système qui permet d'organiser la base d'informations de manière systématique pour la gestion du développement de l'éducation. Il est généralement basé au sein du ministère de l'éducation de chaque État membre, et est chargé de la collecte, du traitement, de l'analyse, de la publication et de la distribution d'informations sur l'éducation. En effet, de nombreux États membres de l'UA éprouvent des difficultés avec leurs SIGE. Ces défis et l'importance de disposer de SIGE efficaces ont suscité un soutien important de la part de partenaires, tels que l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et le Partenariat mondial pour l'éducation. Les SIGE efficaces sont ceux qui ont des données précises sur l'éducation, qu'ils ont obtenues des écoles. Ces données doivent être à jour pour faciliter l'allocation de fonds par habitant aux écoles, pour le suivi des inscriptions et de la fréquentation scolaire, pour la rotation des enseignants, pour le traitement des questions institutionnelles émergentes et pour aider dans la planification et la formulation des politiques au niveau national. Toutefois, de nombreux États membres ont encore des difficultés à produire des données de qualité et qui sont à jour.

Le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie (RHST) de l'UA a facilité, avec ses partenaires, le développement par les Communautés économiques régionales de leurs propres normes et standards SIGE régionaux (basés sur le cadre continental), en utilisant l'expertise des experts SIGE des Ministères de l'Éducation des États membres. À ce jour, la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont adopté leurs propres codes de pratique pour les normes et standards SIGE. Elles évaluent actuellement la conformité de leurs États membres à ces cadres, en utilisant l'évaluation par les pairs des États membres. Le Département RHST de l'UA, avec son principal partenaire technique dans ce domaine- l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique - a entrepris une évaluation des capacités des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) en matière de SIGE en 2010. Un rapport sur le renforcement des capacités régionales a été élaboré en 2011. Cette fondation doit contribuer à l'approbation des meilleures pratiques en élaborant des normes et des standards convenus. ●



Les écoles privées s'occupent en moyenne de **25%** des élèves sur le continent.

L'EFTP enregistre seulement **6%** des inscriptions dans le cycle secondaire.

Il y a en moyenne **30 million** d'enfants qui ne vont pas à l'école en Afrique. Leur nombre s'accroît avec l'augmentation rapide de la population

Source: Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25)

SIGE
ÉTUDE DE CAS: LE SOUDAN DU SUD



Victoria Michael et trois de ses enfants au Soudan. De gauche à droite : Samuel (9), Joseph (8), Godwin (6). Photo : © Banque mondiale

Le projet de soutien au système d'information de gestion de l'éducation (SIGE) met à disposition de la République du Soudan du Sud des statistiques fiables et actuelles sur l'éducation au niveau national, dans les comtés et les villages. Le projet — qui touche 98 % de toutes les écoles connues à tous les niveaux d'enseignement, couvrant plus de 1,7 million d'élèves — prépare le gouvernement, les responsables de l'éducation et le personnel à collecter, comprendre et utiliser les données sur l'éducation.

Le projet collabore avec le gouvernement central afin de créer des approches ayant fait leurs preuves, pour l'allocation des fonds destinés à l'éducation au sein du pays. En utilisant les données historiques les plus récentes et une présentation graphique simple, les experts donnent aux fonctionnaires les moyens d'estimer les coûts de fonctionnement et d'investissement en simulant les inscriptions et en calculant les besoins annuels en enseignants, en manuels scolaires et en salles de classe. Les donateurs utilisent également les informations du SIGE pour vérifier les tendances et préparer des estimations pour la planification. Pour soutenir la prise de décision décentralisée, le projet a contribué à la mise en place d'unités de planification et de budgétisation de l'éducation.

Ces unités disposent d'ordinateurs, de manuels de formation et de guides. Des formations à l'analyse des données, à l'interprétation des données et aux notes de politique générale sont organisées régulièrement. Environ 60 personnes chargées de la planification apportent régulièrement leur soutien aux gouverneurs des états.

Le projet s'appuie sur une technologie récente, appropriée et rentable. Comme le Sud-Soudan ne dispose pas de radio ou de télévision nationale, le projet a fourni une connexion Internet par satellite aux divers bureaux. Le projet a introduit des smartphones qui accèdent aux réseaux cellulaires régionaux pour transférer les données des sites des comtés et des états, et introduit des tablettes à bas prix pour accélérer la saisie et l'examen des données au niveau des écoles. À l'aide d'un système de téléphonie mobile "K-Mobile" personnalisé, des experts ont recueilli des données photographiques, de géo positionnement et de vérification pour plus de 2 000 écoles et ont rendu les informations disponibles au format Google Earth via Internet.

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES LANGUES AFRICAINES EN TANT QUE FACTEUR D'INTÉGRATION ET DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE



Nouveau système de transport par bus de Dar es Salaam. Photo : © Banque mondiale

ACALAN Académie Africaine des Langues

On ne saurait trop insister sur le rôle de la langue dans le développement socio-économique d'une nation. La langue est le principal élément de la culture et du patrimoine, donc un facteur important du développement durable ; elle permet de créer une relation harmonieuse dans les contextes locaux et mondiaux. La langue, en tant que principal moyen de communication et d'interaction pour les humains, est un moyen de dialogue efficace et de partage d'idées communes. En outre, l'acquisition de compétences linguistiques est l'un des principaux moyens de progrès qui a permis aux humains de s'épanouir et de régner sur les autres espèces.

Le principal objectif de la langue est une communication efficace, qui à son tour assure un développement durable, si ce mode de communication met en relation le sens voulu comme véhicule pour atteindre l'ensemble des objectifs, et non comme une fin en soi. C'est un moyen d'éducation, et il est essentiel à l'identité des citoyens d'une nation et donc à l'unité nationale, et au développement socio-économique durable dans une perspective plus large.

De ce fait, les langues africaines, comme toutes autres langues, ont une valeur socio-économique pour les peuples africains. De ce fait, elles ne doivent pas être considérées comme un fardeau et un obstacle aux processus politiques,

à l'économie, à la cohésion sociale et à la construction de la nation. Le rôle des langues africaines, pour les peuples africains, ne doit pas se limiter à la simple communication au niveau local, et aux interactions sociales entre les amis et la famille. Elles devraient à juste titre être considérées comme faisant partie intégrante des facteurs d'intégration et de développement de l'Afrique. Bien qu'elles soient parlées par tous les groupes d'âge et par la grande majorité de la population africaine, elles n'ont pas encore été adoptées comme langues officielles et comme langues d'instruction et de développement. Cela a conduit à l'incapacité d'exploiter de manière appropriée et durable toute sa valeur et ses possibilités économiques. L'utilisation exclusive des langues issues de la colonisation, telles que l'anglais, le français, le portugais et l'espagnol, comme langues officielles en Afrique favorisent l'élite et la classe moyenne, auxquelles la majorité des Africains n'appartiennent pas.

Il est donc évident que l'utilisation des deux langues africaines et de ces langues partenaires garantira que les connaissances utiles au développement sont disponibles et accessibles à la grande majorité des peuples africains, qui utilisent l'une des deux catégories de langues pour leurs besoins quotidiens. D'autre part, l'utilisation de ces langues officielles étrangères limite l'accès aux connaissances disponibles pour le développement qu'à une minorité

(d'environ 40%), qui a un niveau raisonnable de connaissance fonctionnelle de ces langues. Cela revient à dire que la majorité des Africains (environ 60%) qui utilisent uniquement ou essentiellement une langue africaine sera involontairement marginalisés et exclus du processus de développement. On sait que cela a été l'un des principaux facteurs de la lenteur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015) et des Objectifs actuels de développement durable des Nations unies (ONU). C'est la situation que les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union africaine (UA) cherchent à redresser par l'intermédiaire du travail de l'Académie africaine des langues (ACALAN).

Le 19 décembre 2000, le Président de la République du Mali de l'époque, Son Excellence Alpha Oumar KONARE, a créé une Mission pour l'Académie Africaine des Langues (MACALAN), par Décret Présidentiel N°00-630/PRM. La Mission est devenue l'Académie africaine des langues (ACALAN) en janvier 2006, lorsque ses statuts ont été adoptés par la sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union africaine, en tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine. L'ACALAN a pour mandat de développer et de promouvoir les langues africaines afin qu'elles puissent être utilisées dans toutes les sphères de la vie en partenariat avec les langues héritées de la colonisation.

La mission générale de l'ACALAN est de collaborer avec les Communautés économiques régionales (CER) et les États membres de l'UA pour développer et promouvoir les langues

africaines en encourageant la formulation et la mise en place de politiques linguistiques vigoureuses et articulées. Elle promeut aussi le partage d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques dans les États membres, comme moyen d'utiliser les langues africaines dans un plus grand nombre de domaines, et comme facteur d'intégration et de développement de l'Afrique.

“ La langue est le principal élément de la culture et du patrimoine, donc un facteur important du développement durable; elle permet de créer une relation harmonieuse dans les contextes locaux et mondiaux.

Afin de remplir efficacement et durablement son mandat, les statuts de l'ACALAN prévoient cinq (5) organes, à savoir (i) la Conférence des ministres de la culture de l'UA - (désormais, le Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports (CTS-JCS) en tant qu'organe suprême ; (ii) le Conseil d'administration, qui est son organe politique suprême ; (iii) le Comité scientifique et technique en tant qu'organe consultatif ; (iv) l'Assemblée des académiciens en tant qu'organe consultatif ; et (v) le Secrétariat exécutif - organe administratif.

L'ACALAN a également deux structures de travail : les Structures linguistiques nationales (NLS) en tant que points focaux institutionnels de l'ACALAN dans les États membres, et les Commissions des langues transfrontalières véhiculaires. ●

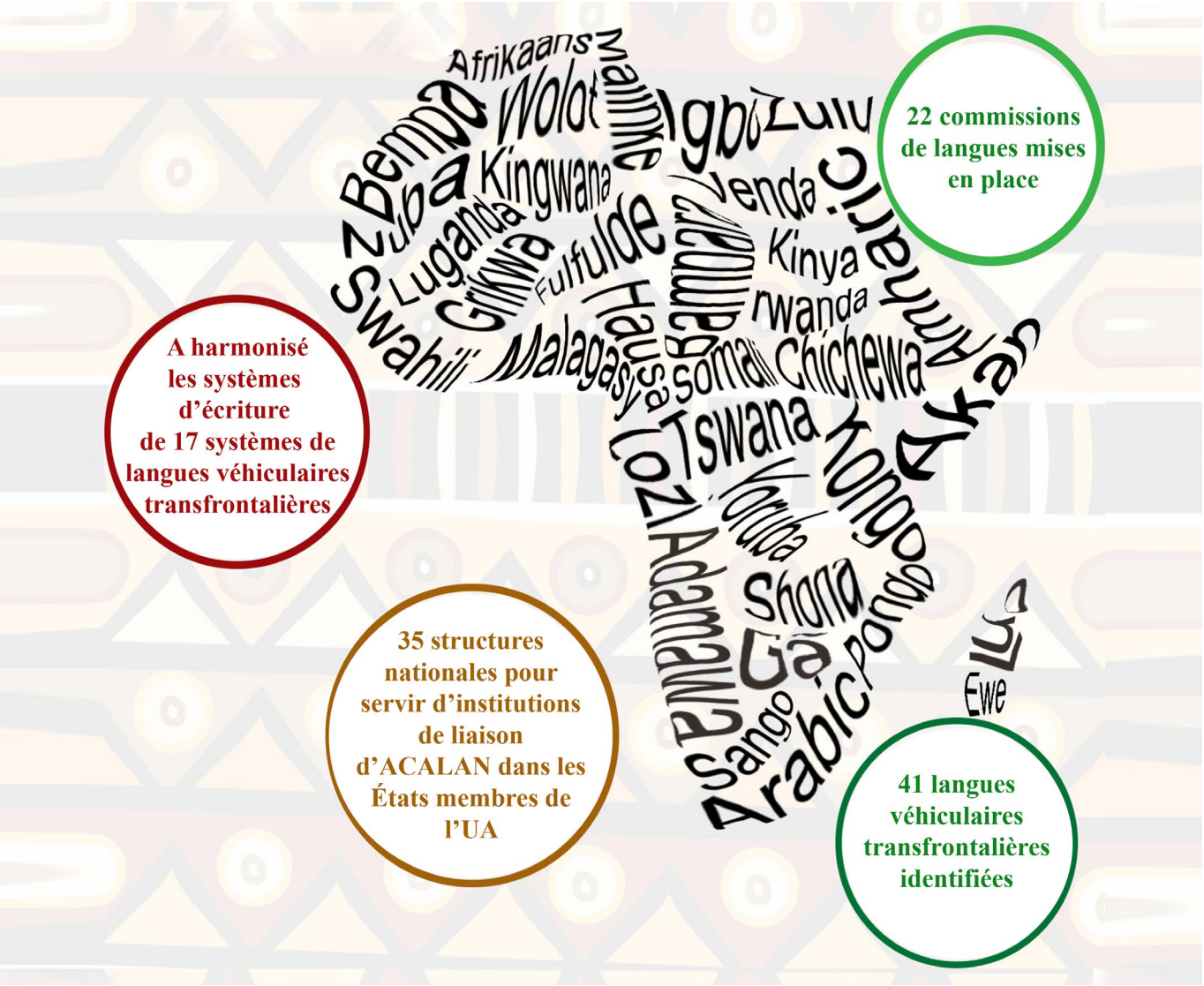


Par Dr Lang Fafa Dampha
Secrétaire exécutif
Académie africaine des langues
DamphaL@africa-union.org
<https://acalan-au.org/>

Les principaux projets de l'ACALAN

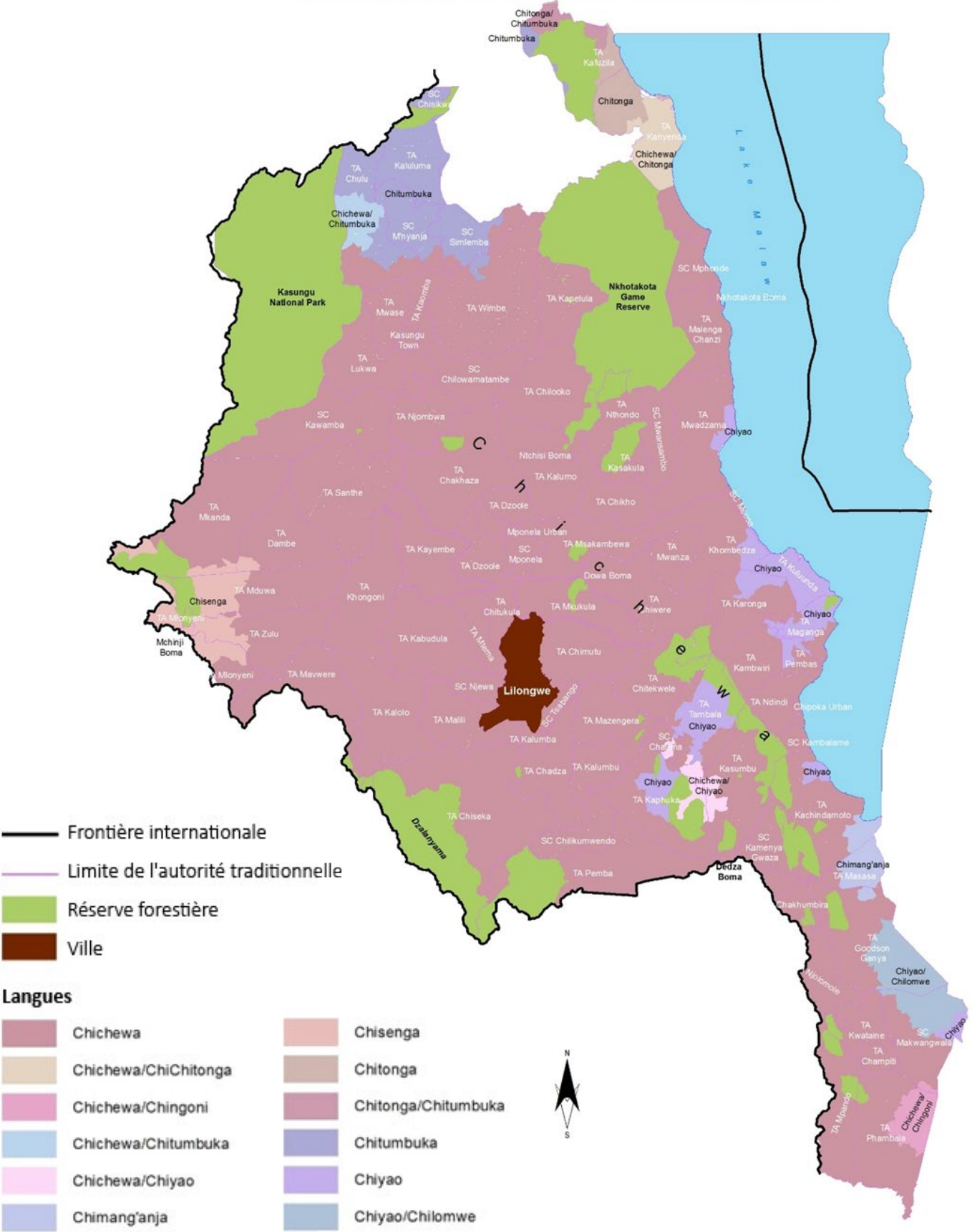
1. L'Atlas linguistique pour l'Afrique (LAA)- pour produire des informations précises sur le nombre de langues africaines, leurs interrelations et leurs variations dialectiques.
2. Le Programme panafricain de maîtrise et de doctorat en langues africaines et en linguistique appliquée (PANMAPAL)- pour former des linguistes qualifiés, des professionnels des langues, des éducateurs et d'autres praticiens à devenir des spécialistes des langues africaines.
3. Le Centre panafricain d'interprétation et de traduction (PACTI)- pour former des Africains à la profession de traducteur et d'interprète professionnel afin de permettre aux langues africaines de devenir de véritables langues de travail et d'enseignement dans un contexte multilingue.
4. Terminologie et lexicographie (TLEX)- former des compilateurs de dictionnaires et des développeurs de terminologie ; et fournir des services de recherche, de soutien, de conseil dans ces domaines dans les principales langues africaines.
5. Les histoires à travers l'Afrique (SAA)- vise à produire des histoires pour le plaisir des enfants dans leur propre langue afin de leur inculquer la culture de la lecture.
6. Les langues africaines et le cyberspace (ALC)- pour promouvoir les langues africaines dans le cyberspace et leur appliquer les technologies du langage humain. ●

PRINCIPALES RÉALISATIONS D'ACALAN



- Élaboration du Cadre d'action de Dar-es-Salaam en tant qu'engagement collectif à l'action des gouvernements africains, pour garantir que l'article 25 de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), précédemment l'article 29 de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), soit mis en œuvre en faisant la promotion du Kiswahili en tant que langue de communication en Afrique;
- Développer le corpus Kiswahili (trois millions de termes jusqu'à présent) et une plate-forme pour la récolte et le stockage du corpus: <http://www.kiswahili-acalan.org>;
- Lancement d'une plateforme interactive ainsi que de radio et télévision en ligne pour les langues africaines, afin d'accroître la visibilité de l'ACALAN dans les États membres de l'Union africaine;
- Produit, en collaboration avec l'UNESCO, le document régional africain intitulé, la Proclamation d'Addis-Abeba sur l'Année internationale des langues autochtones 2019, en tant que document de politique à intégrer dans le Document de résultats stratégiques mondiaux de l'Année internationale des langues autochtones 2019 pour l'Assemblée générale des Nations Unies;
- A révisé et consolidé le cadre méthodologique pour le développement de terminologies des langues africaines;
- Lancement du Prix d'excellence pour les œuvres littéraires en langues africaines (chapitre CEDEAO);
- Création de comités nationaux de coordination pour l'atlas linguistique de l'Afrique et conception du projet d'atlas linguistique de l'Afrique (chapitre de la CEDEAO) au format A2 pour les cartes de pays de niveau 0 et A3 pour les cartes régionales de niveau 1, y compris la production de la version papier à présenter à la prochaine réunion sur l'atlas linguistique de l'Afrique;
- Lancement du Centre panafricain d'interprétation et de traduction (PACIT), qui vise à former les Africains au métier de traducteur et d'interprète, afin de permettre aux langues africaines de devenir de véritables langues de travail et d'enseignement dans un contexte multilingue.
- A réuni le Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports (CTS-JCS3) de l'Union africaine, à Alger en octobre 2018, et a adopté sa proposition pour que la semaine du 24 au 30 janvier devienne la Semaine des langues africaines.

PROJET D'ATLAS LINGUISTIQUE D'ACALAN EXEMPLE DE DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES AU CENTRE DU MALAWI



PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE PAR L'HISTOIRE ET LES TRADITIONS ORALES



Collecte de données sur la tradition orale au Niger

CELHTO

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale

Le célèbre trompettiste sud-africain, Hugh Masekela, résume parfaitement l'importance de la culture africaine en ces termes : « *Je suis arrivé là où je suis dans la vie, non pas grâce à quelque chose que j'ai apportée au monde, mais grâce à quelque chose que j'ai trouvée - la richesse de la culture africaine* ». En effet, la culture est un élément essentiel pour le développement personnel, national et même continental. C'est un facteur d'identité qui favorise l'unité d'une communauté, d'un pays ou d'un continent.

C'est dans cette perspective que les premières tentatives d'organisation rationnelle de la recherche en tradition orale ont été entreprises, dans le cadre d'une rédaction d'histoire générale de l'Afrique, adoptée par la quatorzième session de la Conférence générale de l'UNESCO en 1964.

En 1966, le Comité scientifique international de l'UNESCO chargé de ce projet, après avoir identifié les sources orales, écrites, archéologiques, etc.-a recommandé à l'UNESCO « *de maintenir la plus haute priorité pour aider à la collecte, à la conservation et à l'utilisation des données sur la tradition orale (et d'encourager la création en Afrique de centres de documentation sur la tradition orale)* ».

C'est ainsi qu'a été créé le Centre de recherche et de documentation sur la tradition orale (CRDTO) à Niamey en 1968. Quelques années plus tard, en 1974, le CRDTO de Niamey a été intégré dans l'organigramme de l'Organisation de l'unité africaine sous le nom de Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO). Ce centre œuvre pour la récupération de l'autonomie du continent en matière de visions culturelles

extérieures, en affirmant une identité culturelle qui favorise l'intégration et le développement du continent.

En 2005, le mandat du CELHTO a été réorienté pour mieux répondre aux besoins du continent. Ses nouvelles missions découlent de deux facteurs : l'évolution de ses activités et l'avènement de l'Union africaine.

L'évolution des activités du CELHTO l'a conduit à élargir son champ d'action bien au-delà de la collecte des traditions orales et de la promotion des langues africaines, pour s'intéresser à tout ce qui concerne les sociétés et les cultures. L'avènement de l'Union africaine, avec de nouveaux organes tels que le Parlement panafricain, le Conseil économique, social et culturel, la Cour de justice, entraîne pour le CELHTO, une nouvelle mission qui consiste à fournir à ces organes, des informations et des analyses fiables et actualisées, leur permettant de participer efficacement au processus décisionnel de l'UA. Plusieurs priorités de l'UA, telles que l'accélération de la mise en œuvre du traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine (CEA / AEC) et du NEPAD, ont fait appel au CELHTO pour

“ *Je suis arrivé là où je suis dans la vie, non pas grâce à quelque chose que j'ai apportée au monde, mais grâce à quelque chose que j'ai trouvée - la richesse de la Culture Africaine* ”

orienter leurs activités vers une participation effective au processus d'auto-développement du continent africain, ancré dans les traditions africaines, et débarrassé des dysfonctionnements dûment identifiés. Il en va de même pour l'accent mis par l'UA sur l'intégration économique, politique et socioculturelle du continent. Contribuer à cette nouvelle dynamique d'intégration à laquelle sont confiées toutes les forces vives du continent, en particulier les organisations de la société civile (OSC), constitue une nouvelle mission pour le CELHTO.

Le centre est aujourd'hui une référence pour la collecte et l'utilisation des données sur l'histoire et la tradition orale en Afrique. ●



Par Tublu Komi N'kégbé Fogâ
Coordinateur - CELHTO
tubluk@africa-union.org

PROGRAMMES CLÉS

Collecte, sauvegarde, numérisation et diffusion de la tradition orale africaine

- Collecte de sources orales, de traces tangibles et intangibles des cultures africaines et bourse pour un master et un doctorat ;
- Pertinence stratégique de l'oralité dans le développement endogène de l'Afrique ;
- Numérisation, préservation et diffusion.

Renforcer le développement et l'utilisation des langues Africaines

- Collecte et transcription des données en langues africaines ;
- Formulation d'un cadre conceptuel de politiques pour la promotion de textes pratiques en langues africaines ;
- Renforcement de l'utilisation des langues africaines.

Recherche, valorisation et publications des résultats

- Organisation de réunions scientifiques ;
- Réalisation d'études ;
- Publications scientifiques.

Patrimoine, prévention et résolution des conflits en Afrique

- Mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique ;
- Formation des forces de défense et de sécurité à la protection du patrimoine pendant les conflits armés ;
- Éducation des jeunes au patrimoine.
- Soutenir la société civile de l'Afrique et de sa diaspora ●

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE CELTHO

En plus de **50 ans d'existence**, le CELHTO a engrangé des résultats dans divers domaines qui en font de lui une des institutions les plus anciennes et les plus crédibles dans les domaines qui sont les siens.



Rédaction et promotion de l'Histoire Générale de l'Afrique

Le CELHTO a participé activement à la collecte et à la mise à disposition des données de la tradition orale comme source d'écriture de l'**Histoire Générale de l'Afrique** (HGA). Il s'est également investi dans la traduction de l'HGA en Hausa en collaboration avec l'Université de Sokoto au Nigéria et en Fulfulde avec une équipe d'experts de la langue organisés au sein d'un réseau appelé « Société des Etudes Peules –SEP ».



Collecte, Numérisation et archivage de la Tradition Orale

Durant des années, le CELHTO a collecté et archivé des données de la tradition orale africaine. À ce jour, le CELHTO dispose d'environ **six cent (600) mètres linéaires de documents** presque entièrement tous numérisés.



Inventaires, sécurisation et promotion du patrimoine culturel africain

Le CELHTO travaille à aider les pays de l'UA à l'élaboration d'inventaires avec la participation des communautés locales ainsi que d'autres mesures de sauvegarde, de gestion durable du patrimoine culturel et de son intégration dans les politiques nationales de développement. Afin de permettre la mise en commun et le partage des sources collectées, le CELHTO a mis en place un site web dynamique (<http://www.celhto.org>).



Production scientifique

Le CELHTO a organisé de nombreuses rencontres scientifiques et fait des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés africaines et a publié environ **150 ouvrages sur la base des études des cultures africaines** à travers l'histoire et la tradition orale. Les résultats de ces travaux sont presque tous publiés.



Promotion des industries culturelles africaines

Depuis quelques années, le CELHTO accompagne des industries culturelles africaines par des appuis techniques/financiers ou par le renforcement de capacités des acteurs. Dans le domaine **cinématographique** par exemple, le CELHTO est partenaire financier du festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO), un des plus grands festivals de cinéma africain qui se déroule tous les deux ans à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Le CELHTO a aussi financé la réalisation d'un film documentaire, qui a été proclamé en 2001 par l'UNESCO comme chef-d'œuvre de l'humanité. De plus, il a été partenaire de biens d'autres festivals de contes en Afrique.



Appui à la recherche scientifique

Depuis quelques années, le CELHTO développe des programmes de collecte des sources orales par la **recherche universitaire** en accordant des subventions devant permettre aux étudiants en master ou doctorat de faire des collectes de terrain dans le cadre de leurs recherches. Ces informations sur la culture africaine sont ainsi classées dans une banque de données et mises à la disposition des utilisateurs et à tous ceux qui s'intéressent à la problématique culturelle africaine.

BRIDA ADELINE*

INTÉGRER LE MONDE DE LA RECHERCHE



« **E**n 2016, alors que je poursuivais mon Master en langues, littératures et civilisations au Département de lettres modernes de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, en Côte d'Ivoire, j'ai été informée du lancement, par le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), d'une subvention de 1500 dollars américains, destinée à aider les jeunes chercheurs des États membres de l'Union africaine. Je n'ai pas hésité à présenter ma candidature, en raison de mon goût prononcé pour la recherche et de l'opportunité que pourrait constituer cette subvention.

Ma joie a été à son comble lorsque cette subvention m'a été accordée, en raison (aux dires des examinateurs), de la pertinence de mon projet de recherche qui porte sur les fonctions du proverbe dans la société traditionnelle Bété (un peuple de la Côte-d'Ivoire), les objectifs de cette recherche qui cadraient parfaitement avec la vision et les objectifs du CELHTO qui sont entre autres d'entreprendre des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés.

Après la proclamation des résultats, j'ai été invitée pour un séjour d'études au Centre du 1er au 31 juillet 2016, dans des conditions plutôt flatteuses pour une étudiante. Les premiers responsables ainsi que tout le personnel du centre se sont montrés très disponibles. Ils m'ont ouvert grands les locaux du CELHTO tout en me mettant dans les conditions idéales pour mieux apprécier les activités du centre et tirer un meilleur profit (en tant que futur chercheuse) de mon passage.

Ce stage au CELHTO a été une expérience très enrichissante et bénéfique, notamment au regard des nombreuses sources de savoir consultées, des fonds documentaires du CELHTO et de la qualité des enseignements que j'ai reçus à cette occasion. En outre, j'ai eu la chance de rencontrer et de côtoyer de grandes personnalités du monde de la recherche. J'ai également pu échanger et faire des interviews avec des experts du réseau CELHTO. Ce séjour m'a davantage motivée dans mon désir de faire des recherches sur les fonctions du proverbe au sein des sociétés traditionnelles, notamment chez les Bété, un sous-groupe ethnique de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Grâce à ce stage, j'ai acquis en expérience. J'ai pu proposer des communications et participer à des colloques ainsi qu'à des journées scientifiques organisés sur le continent. Je suis auteure d'un article, paru aux Presses du CELHTO, intitulé « Les visées de l'inscription de la mémoire dans le proverbe Bété ».

Aujourd'hui, je finalise ma thèse de doctorat et je bénéficie toujours de l'accompagnement du CELHTO et de son grand réseau de chercheurs en sciences sociales, qui me donne l'opportunité de devenir un chercheur confirmé». ●

* Brida Adeline est la lauréate de la 1ère édition de la BOURSE CELHTO. Elle est doctorante en langues, littérature et civilisations à l'U.F.R. au sein du Département de lettres modernes de l'Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan (RCI).



Des enfants jouant au football et autres jeux durant l'après-midi Photo: John Fredricks/NurPhoto via Getty Images

Se servir du football afin d'éduquer et autonomiser les enfants de Chainda - Lusaka

Chaque enfant du monde d'aujourd'hui mérite une chance d'apprendre. L'éducation préscolaire ou primaire est la clé de la réussite scolaire future et même de la pérennité de la formation jusqu'aux niveaux secondaire et tertiaire. En fait, l'apprentissage est primordial pour le développement intellectuel et social des jeunes, car il leur permet d'acquérir une conscience et des outils pour accroître leurs conditions de vie, celles de leurs familles et de leurs communautés. Toutefois, des millions d'enfants sont privés d'une éducation de base de qualité, simplement à cause de l'endroit où ils sont nés, vivent ou grandissent. Les taux élevés de pauvreté sur le continent africain, qui engendrent un chômage de masse et des maladies, conjugués à l'analphabétisme de certains parents, multiplient les risques de non-scolarisation ou d'abandon scolaire des enfants. Par ailleurs, les inégalités et la marginalisation persistantes dues au genre, à la santé ou aux identités et traditions culturelles, contribuent à empêcher les enfants, et en particulier les filles, de jouir de leur droit à l'éducation.

Chainda est localisé à 20 km à l'est de Lusaka, la capitale de la Zambie. Cette localité abrite une communauté à faible revenu d'environ 26 000 personnes, confrontée à plusieurs défis, tels qu'un niveau élevé de transmission du VIH, ainsi que des taux élevés de pauvreté et de chômage. La plupart des enfants de cette localité sont issus de familles désunies et risquent d'abandonner l'école très tôt, ou même de ne jamais voir les quatre murs d'une salle de classe.

Des organisations de la société civile, des associations et des militants de la jeunesse locaux, nationaux et internationaux se sont engagés dans plusieurs activités pour maintenir les enfants de cette localité à l'école, tout en utilisant des méthodes informelles pour les sensibiliser à différents maux sociaux. C'est le cas d'une organisation non gouvernementale internationale appelée « *Tackle Africa* », qui utilise l'entraînement au football pour enseigner aux jeunes Africains la santé sexuelle et le VIH, tout en les aidant

à prendre les bonnes décisions pour leur bien-être.

Inspiré par le travail et les réalisations de Tackle Africa au sein de la communauté, un autre projet appelé « *Stand Up* », a vu le jour en 2018, dans le but de responsabiliser et instruire les enfants de Chainda à travers le football. Le projet cible les enfants entre 6 et 14 ans. Grâce à un entraînement hebdomadaire de football et à des partenariats, *Stand Up* a fait des progrès conséquents pour aider ces enfants à rester à l'école. Le projet est baptisé « *Stand Up* » parce qu'il implique de « *défendre les enfants vulnérables qui sont souvent marginalisés à cause de la pauvreté* ». En d'autres termes, l'accès à des opportunités telles que l'éducation ou la participation aux jeux rendent en partie, aux enfants de cette communauté, leurs droits, en particulier les plus vulnérables qui doivent grandir rapidement et abandonner l'école pour assumer les responsabilités des adultes pour soutenir leurs familles. *Stand Up* est donc une plateforme permettant à ces enfants de se faire de nouveaux amis et de partager leur passion pour le football - un havre de paix pour qu'ils puissent apprendre et grandir. Il empêche les enfants d'être la proie de comportements perturbateurs, comme la consommation d'alcool et les rapports sexuels non protégés surtout les adolescents, qui courent le risque de grossesse non désirée et de contraction du VIH/sida.

Grâce à un entraînement hebdomadaire de football et à des partenariats, *Stand Up* a fait des progrès conséquents pour aider ces enfants à rester à l'école

des compétences techniques du football, les enfants seront capables de faire face à la compétition, de gérer la victoire et la défaite- l'essence même de la vie - et de surmonter les déceptions en les transformant en force.

Quand ces valeurs sont inculquées aux jeunes dès leur plus jeune âge, ils ont plus de chances de les transmettre à l'âge adulte, en assumant leurs devoirs et responsabilités avec excellence. De même, si ces principes sont inculqués intentionnellement, ils ont le pouvoir de faire du football une source importante d'éducation.

Conformément aux programmes du Commonwealth pour la jeunesse et la santé, « *si la société investit dans la santé physique et mentale de sa population, il est probable qu'elle en tire profit, en particulier à long terme* ». Par ailleurs, l'article 31 de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant reconnaît aux jeunes le droit de jouer : « *Les États parties respectent et renforcent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'offre de moyens appropriés et égaux d'activités culturelles, artistiques, récréatives et de loisirs* ». Toutefois, de nombreuses communautés dans le monde ne disposent que de peu ou pas de centres ou d'installations de loisirs pour soutenir ou faciliter l'éducation physique ou les sports. Cette situation limite ou empêche les jeunes d'exercer pleinement leur droit de jouer. Dans certains pays, la marginalisation dans la participation aux sports est également accrue par le genre. Les jeunes filles ne bénéficient pas toujours de chances égales comme leurs homologues masculins, bien que d'énormes progrès aient été réalisés à cet égard dans certaines régions du monde. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, certains pays continueront à être laissés de côté dans la création de possibilités pour les filles, ce qui limitera les efforts visant à la réalisation de l'Agenda 2063 au niveau continental, ainsi que de l'Agenda 2030 sur le développement durable mondial. ●



Par Mwape Lilian Chibuye
Jeune volontaire de l'UA, alumni du MFW et fondatrice de 'Stand Up' Chainda, Zambie
mwapelilichibuye@gmail.com



Un jeune garçon debout alors que les gens mesurent les dégâts d'une attaque à la roquette menée par les forces loyales à Khalifa Haftar. Photo: MAHMUD TURKIA/AFP via Getty Images

Une éducation manquée : l'impact de la guerre et des conflits sur les enfants

Les enfants sont habituellement les premières victimes de conflit ou de guerre. Bien que les lois internationales protègent des entités comme les hôpitaux, les établissements religieux et les écoles pendant la guerre, les écoles et les enfants sont progressivement devenus des cibles, employées comme armes de guerre. Les conflits ne privent les enfants non seulement de leur famille, de leurs amis, de leur foyer, de leur identité, de leur dignité, de leur fierté et de leur espoir, mais surtout de leurs droits fondamentaux à la sécurité, à une éducation de qualité, à la santé et à une enfance agréable.

Selon la stratégie d'éducation pour 2019-2030 du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), au moins 175 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école maternelle et un enfant sur cinq en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire sur 262 millions n'ont toujours pas accès à l'éducation. En outre, le groupe de réflexion indépendant

et mondial - l'Institut de développement d'outre-mer à Londres - affirme qu'en 2016, plus de 75 millions d'enfants âgés de 3 à 18 ans avaient un besoin urgent de soutien éducatif dans 35 pays touchés par la crise. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés ajoute que seulement 50 % des enfants réfugiés ont accès à l'enseignement primaire, et que seulement 22 % des adolescents réfugiés sont scolarisés dans le premier cycle du secondaire. Ces chiffres montrent qu'il est urgent de redoubler d'efforts pour aider tous les enfants, en particulier ceux des pays en crise, à accéder à une éducation de qualité.

Les crises violentes en cours sur le continent africain ont des effets dévastateurs sur la vie des enfants africains qui subissent toute une série de blessures physiques et psychologiques. Au cours des diverses tactiques brutales utilisées dans les guerres, telles que les explosions ou les bombardements, les tirs d'armes à feu ou les explosions

de véhicules, les enfants sont tués, blessés, emprisonnés, exploités et même forcés de fuir leur foyer au risque de perdre leurs parents et de devenir orphelins sans soutien ni protection. Certains de ces enfants finissent par devenir des "enfants soldats", tandis que d'autres sont confrontés à des traumatismes permanents résultant du fait d'avoir été témoins du meurtre et du viol de leurs parents, d'avoir subi diverses formes de torture et de viol, et d'avoir fui une zone de conflit pour en rejoindre une autre. L'atmosphère de violence et de guerre instille également des sentiments de peur, d'anxiété et de dépression chez les enfants, qui sont alors exposés à l'exploitation physique. En outre, dans une tentative d'échapper à des situations désespérées de conflit et de guerre, certains enfants ont en fait intérêt à rejoindre ces groupes terroristes pour assurer leur sécurité et leur survie.

Dans un pays africain comme la Libye par exemple, l'UNICEF a indiqué que 93 000 enfants ont besoin d'un soutien éducatif - une nouvelle désastreuse pour un pays qui avait les chiffres les plus bas d'Afrique avant 2011. De plus, les attaques contre les établissements de santé, les routes et les écoles ont poussé beaucoup d'entre eux à fuir leurs maisons et à chercher refuge dans des régions qui ne disposent pas des biens de première nécessité. Toutefois, les besoins des enfants touchés par les guerres et les conflits ne se limitent pas seulement aux besoins fondamentaux comme la nourriture, l'eau potable ou un abri. Les enfants peuvent finir

par grandir dans un environnement plein de difficultés avec des possibilités restreintes de réaliser pleinement leur potentiel et d'assurer un avenir prospère et stable pour eux-mêmes, leurs familles, ainsi que le continent tout entier. Malheureusement, les enfants peuvent avoir tendance à poursuivre leur développement mental d'une manière qui peut être dangereuse pour la société, car leurs normes, valeurs et objectifs peuvent devenir complètement dérangeants et contraires à un caractère social raisonnable.

L'intérêt d'un enfant doit être développé en vue de créer de la valeur et d'influencer le changement dans la société. Lorsque leur état d'esprit est soumis à des changements imposés par les défis et les besoins sociaux et mondiaux, des problèmes sont créés. L'enfant peut donc devenir un fardeau pour la société, car s'il n'a pas la possibilité de bénéficier d'une éducation formelle

dans le cadre d'une salle de classe, il risque de passer du temps dans un enseignement non guidé. Il acquerra diverses compétences et manières de vivre en fonction de l'environnement dans lequel il se trouve. Si un enfant naît ou se trouve dans un camp de réfugiés ou de personnes déplacées, il pourrait commencer à nourrir un sentiment de haine et de vengeance à l'égard de ceux qu'il croit responsables de sa situation - ceux qui ont fait fuir sa famille. Cette situation pourrait entraver les futurs efforts de réconciliation et de résolution des conflits dans sa communauté ou son pays.

Il est donc urgent d'intensifier les efforts mondiaux et régionaux visant à soutenir les enfants et les jeunes victimes de guerre, afin de leur redonner confiance et d'établir des relations constructives avec leurs pairs, leurs familles et la société. Les organisations non gouvernementales

internationales doivent accroître leur aide pour assurer l'éducation des enfants pendant les guerres et les conflits. En effet, sauver la vie des enfants, de leurs familles et de leurs communautés est une priorité. Il convient de créer des espaces d'apprentissage adaptés aux enfants et de fournir un traitement médical de base ainsi que des conseils. Les filles et les femmes ont particulièrement besoin d'une protection constante contre la violence et l'exploitation sexuelle - la nouvelle arme de guerre d'aujourd'hui. Au-delà de la protection, de la survie et du développement des enfants dans les pays en guerre, la communauté internationale doit être unie pour trouver des

solutions durables à la paix dans le monde, afin d'éviter que les enfants ne subissent les effets catastrophiques des guerres.

Notre espoir pour l'avenir réside dans les enfants d'aujourd'hui. Pour gagner des batailles mondiales telles que le changement climatique, faire taire les armes, éliminer la pauvreté, fournir des soins de santé à tous ceux qui en ont besoin, assurer la sécurité alimentaire et garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants, il faut se concentrer sur les plus importants : les enfants. ●

“ L'intérêt d'un enfant doit être développé en vue de créer de la valeur et influencer le changement dans la société. Lorsque leur état d'esprit est soumis à des changements imposés par les défis et les besoins sociaux et mondiaux, des problèmes sont créés.



Par Alhareth Elshibani
Activiste et jeune volontaire de l'UA
elshibani@hotmail.com

LES ACTIONS POUR CONTRECARRER LA PROPAGATION DE COVID-19 AU SEIN DU SIEGE DE L'UA



La température de chacun est vérifiée à l'entrée du siège ainsi que de tous les bâtiments par le personnel du MHSD, du SSSD et des jeunes volontaires



Du gel désinfectant pour les mains est disponible dans chaque bâtiment. Veuillez les utiliser.



Le nombre de personne dans les ascenseurs est limité à 4 afin de respecter la distance entre personne.



Le nombre de participants durant les réunions devront être réduit pour qu'il y ait assez d'espace entre eux. L'option de vidéo conférence devra toujours être priorisée.



Tout membre du personnel revenant d'un pays touché par le virus devra informer MHSD. En fonction du risque de contraction de l'infection, la mise en quarantaine pourra être prescrite et la Division de la GRH sera informée.



En cas de **fièvre, toux, difficulté de respiration ou autres symptômes respiratoires**, que vous ayez voyagé ou non, **appelez MHSD** pour un RDV à la clinique



Allez à la clinique qu'en cas d'extrême nécessité afin de réduire les risques d'exposition au virus.

Pour plus d'information, veuillez contacter les personnes suivantes :

- 1- Dr. Mary Taggun - +251922481559
- 2- Dr. Naftal Kilenga - +251912032706
- 3- Dr. Hassina Boudra - +251911836675
- 4- Dr. Yahya M. Diop - +251929084125
- 5- Dr. Ignace Nzayisenga - +251901097069
- 6- Wessam Mankoula - + 251929080729

RECOMMANDATIONS POUR LES REUNIONS

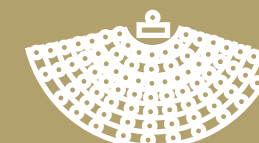
1



Tout organisateur de réunion doit considérer sa faisabilité avec **l'option virtuelle (vidéo conférence ou appel)**, indépendamment du nombre de participants.

2

Votre réunion prévoit **plus de 1000 participants ?**
Repousser la réunion
en attendant de nouvelles directives.



3

Votre réunion prévoit **plus de 50 participants ?**



A. Participants internationaux : repousser la réunion

en attendant de nouvelles directives. Des exceptions pourront être considérées en fonction de leur importance et urgence. Si la réunion adressera des questions qui auront un impact direct sur la santé et sécurité, elle pourra être tenue en prenant en compte les mesures de prévention et de contrôles



B. Aucun participant international : prendre en compte les mesures de prévention et de contrôles

4

Votre réunion prévoit **moins de 50 participants ?**



A. Participants internationaux : penser à repousser la réunion. Si la réunion adressera des questions qui auront un impact direct sur la santé et sécurité, elle pourra être tenue en prenant en compte les mesures de prévention et de contrôles



B. Aucun participant international : prendre en compte les mesures de prévention et de contrôles

Aspiration 7 de l'Agenda 2063*

“Une Afrique qui agit en tant
qu'acteur et partenaire fort,
uni et influent sur la scène mondiale”



*L'Agenda 2063 est le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Il s'agit d'une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'union, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine.